

Conseil exécutif de l'ACEP
Compte rendu de la réunion du 26 juin 2013
Bureau national de l'ACEP
Salle de conférence
17 h

Présences : C. Poirier (présidence), B. Black, J.-L. Bourdages, R. Brockington, S. Gagnon, N. Giannakoulis, S. Jaroudi, A. Kurikshuk-Nemec, S. Mullen, A. Picotte, G. Phillips, L. Whitmore, C. Danik.

Absences justifiées : A. Butler, C. Creran, L. Haméon, J. Ouellette et D. Martin.

1) Points aux fins d'approbation

1 a) Ordre du jour

Le point 3b) est ramené au début des affaires courantes.

Les points suivants sont ajoutés à l'ordre du jour :

1 f) Budget révisé

1 g) Colloque du CNM

Résolution : Il est proposé par A. Picotte et appuyé par S. Gagnon d'adopter l'ordre du jour, avec modifications. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

G. Phillips est prié de se retirer pour ce point.

3 b) Sous-comité d'enquête

[Début du huis clos : 17 h 40]

[Fin du huis clos : 18 h 10]

G. Phillips revient à la réunion.

1 b) Compte rendu du huis clos du 29 mai 2013

[Début du huis clos : 18 h 11]

[Fin du huis clos : 18 h 15]

1 c) Compte rendu du 29 mai 2013

Résolution : Il est proposé par J.-L. Bourdages et appuyé par S. Mullen d'adopter le compte rendu. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

1 d) Communications CEN/CNC – Déclaration d'intention

Résolution : Il est proposé par A. Picotte et appuyé par R. Brockington d'approuver la déclaration d'intention sur les communications entre le CEN et le CNC. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

1 e) Volontaires pour le Comité de négociation collective EC

C. Danik présente un document qui résume les renseignements demandés par le CEN concernant les volontaires.

G. Phillips mentionne que R. Godbout n'a pas malheureusement reçu le courriel qui demandait aux volontaires de remplir le formulaire de demande, mais qu'il souhaite toujours participer, et demande au CEN de prendre en considération sa déclaration d'intérêt à participer au Comité de négociation collective.

Résolution : Il est proposé par R. Brockington et appuyé par L. Whitmore de déléguer à C. Danik la décision définitive sur les nominations au comité et que celui-ci tente de faire l'équilibre entre régions, sexes, niveaux et expérience, comme l'exigent les Règlements.

C. Danik a examiné la liste et recommande la composition suivante :

G. Breton, M. Collins, M. Donahue, N. Faulkner, N. Giannakoulis, D. Hinton, D. Hoyi, K. Johnson, A. Kurikshuk-Nemec, L. Munroe, J. Williams, I. Zhou, R. Godbout et R. Russo.

Il est proposé par R. Brockington et appuyé par L. Whitmore d'approuver la liste des volontaires.

Pour = 7, contre = 3, abstentions = 2. **Résolution adoptée.**

1 f) Budget révisé

À la suite du vote sur la hausse des cotisations, le personnel a révisé le budget en conséquence en modifiant les recettes pour 2013-2014 et 2014-2015. Aucun autre changement n'est apporté.

Résolution : Il est proposé par R. Brockington et appuyé par A. Picotte que le CEN adopte le budget révisé.

- L'Assemblée générale concernant le budget est fixée au 24 septembre 2013.
- Déterminer quels chiffres le personnel a utilisés et quels chiffres ont servi à la projection de perte/gain de membres.

- S'agit-il de postes budgétaires normaux? On peut ajouter des notes en bas de page.

R. Brockington demande de retirer sa proposition; l'appuyeur est d'accord. **Résolution retirée à l'unanimité.**

Résolution : Il est proposé par R. Brockington et appuyé par A. Picotte que le budget révisé soit renvoyé au Comité des finances et présenté de nouveau au CEN, et que l'approbation du budget se fasse par un vote électronique en août. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

1 g) Colloque du CNM

Le colloque aura lieu dans la semaine du 16 septembre 2013 à Montréal. La durée du colloque a été réduite à trois (3) jours. Y a-t-il des volontaires?

N. Giannakoulis, G. Philips, R. Brockington, C. Poirier.

Personnel de l'ACEP : J. Ouellette, P. Lebel et un (1) agent des relations de travail.

Suppléants : L. Whitmore, A. Kurikshuk-Nemec et S. Jaroudi.

2) Suivis

2 a) Politique des prix de l'ACEP

L. Whitmore signale que des commentaires ont été reçus et que la politique sera prête d'ici peu.

G. Phillips demande qu'une plaque soit produite pour les membres en exercice du CEN qui sont décédés.

2 b) Résolution de R. Brockington – Questions de procédures

- Les rapports ont été envoyés.
- Consultation des vice-présidents sur l'ordre du jour – fixer une rencontre avec les VP au moyen du calendrier Outlook pour discuter de l'ordre du jour du CEN.
- Le CEN n'a pas à participer à la mise en œuvre.
- Ce qui pourrait être mis en œuvre serait rapporté au CEN.

2 c) Politique de sécurité du CEN

Suivi : C. Danik reviendra avec une politique.

2 d) Résolution sur les normes psychologiques de santé et sécurité

Le document est en cours de révision. Ce point est reporté en septembre.

3) Questions de fond aux fins de discussion

3 a) Hausse des cotisations

- Demande d'un rapport sur le vote par section locale
- Plusieurs plaintes reçues sur des courriels non sollicités et inappropriés au sujet du site Web « Union Project »
- Vérification faite auprès du conseiller juridique
- Besoin d'une politique afin que cela ne se reproduise plus
- Le site Web renfermait-il des renseignements faux ou trompeurs?
- Définir ce que sont les obligations des membres réguliers
- Envoyer au Comité des Statuts et des Règlements

Résolution : Il est proposé par C. Poirier et appuyé par A. Picotte de former un sous-comité ayant pour mandat d'entreprendre la planification d'un exercice de formulation de vision concernant les membres de l'ACEP et qui ferait rapport au CEN à sa réunion de septembre 2013. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Le sous-comité serait composé du président, des vice-présidents et d'employés de l'ACEP.

Y a-t-il d'autres volontaires?

S. Jaroudi, N. Giannakoulis et A. Butler se portent aussi volontaires.

Rémunération du président

A. Kurikshuk-Nemec propose qu'un sous-comité soit formé afin d'examiner la rémunération et les avantages sociaux du président.

- Le sous-comité examinera la rémunération du président
- Examinera la politique actuelle
- Examinera la diligence raisonnable pour répondre aux membres
- La discussion porte sur la nécessité d'une révision à la hausse
- Le paragraphe 34.9 des Statuts stipule que le CEN doit faire cet exercice l'année précédant son application et que le résultat s'appliquera au prochain mandat.
- Le comité se réunirait au début de septembre (peut-être fixé sur la plateforme de discussion)
- Les vice-présidents examinent les avantages sociaux
- Nous pourrions revoir la politique

- A. Kurikshuk-Nemec fournira à P. Lebel des documents sur une plateforme du CEN pour discussion.

3 c) Arriérés de rémunération

- Invité à une réunion de dernière minute par TPSGC
- Début janvier 2014
- Changement des conditions entre les rondes de négociation
- La partie syndicale du CNM a consulté un conseiller juridique
- Probablement peu à faire pour arrêter le processus
- Correspond à 4 % de la masse salariale, soit de 9 à 10 G\$
- L'ACEP et d'autres syndicats traiteront avec le SCT sur cet enjeu
- Communiquer la réalité aux membres
- Les partis de l'opposition devraient être informés et utiliser cette information pour dire aux Canadiens que le déficit n'est réduit que sur papier.

3 d) Composition du CEN — Paragraphe 8.5

- L'exercice financier est terminé et la composition est fondée sur le nombre de membres à la fin de l'exercice.
- Nous devrions avoir 12 administrateurs EC.
- Nous pourrions en nommer trois, mais si nous continuons de perdre des membres EC nous devrions alors demander à un administrateur de démissionner au prochain exercice financier.

3 e) Modifications proposées aux Statuts

R. Brockington dépose des modifications aux Statuts pour discussion.

- Il faut s'en occuper avant le 30 septembre. Alors, pourrions-nous tenir une réunion extraordinaire du CEN sur les modifications des Statuts?
- Lorsque nous envoyons aux membres l'information sur de nouvelles réunions, nous pouvons aussi donner des explications sur les résolutions présentées.

Une réunion extraordinaire aura lieu le 11 septembre 2013.

4) Rapports

4 a) Rapport du président

Le lendemain de notre dernière réunion, j'ai comparu devant le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce pour discuter du projet de loi C-377. Ceux et celles parmi vous qui ont lu la transcription de l'audience et le rapport du Comité savent déjà que le projet de loi reçoit peu d'appui. En fait, le Comité a conclu que le projet de loi soulève de graves préoccupations qu'il convient de débattre au Sénat. Pour ce qui

est du libellé du projet de loi C-377, les sénateurs ont commencé à proposer des modifications.

Entre temps, un autre projet de loi antisyndical a été déposé à la Chambre des communes, dont les travaux sont suspendus pour l'été : le projet de loi C-525 vise à rendre la création d'un syndicat plus difficile et à faciliter sa dissolution.

Dans le cadre de ce qui est devenu la pratique habituelle, les agents négociateurs de la fonction publique fédérale se sont rencontrés dans les bureaux de l'ACEP au début de juin. L'un des sujets brûlants était le plan du gouvernement en vue d'adopter un régime de « paie en arrérages ». Les autres syndicats sont aussi outragés que nous de cette initiative. Aucune consultation n'a eu lieu sur la question; en fait, lorsque des rumeurs ont fait surface l'an dernier au sujet de ce changement de situation, le Conseil du Trésor nous a donné l'assurance qu'aucune initiative de ce genre n'était envisagée. S'agissait-il d'un mensonge ou d'une erreur commise de bonne foi? Nous ne le saurons sans doute jamais. Le lendemain, j'ai demandé que ce sujet soit ajouté à l'ordre du jour de notre réunion avec l'employeur et les réponses du Conseil du Trésor ont été vraiment pitoyables. Nous avons donc informé le Conseil du Trésor que nous avons l'intention de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour bloquer cette initiative.

Ma tournée des sections locales de l'ACEP s'est poursuivie en juin avec une visite dans les provinces de l'Atlantique. Je dois dire que, comme toujours, j'ai reçu un accueil des plus chaleureux. De nombreuses questions ont été posées sur l'augmentation des cotisations, et la proposition a semblé bénéficier d'un appui solide. La semaine dernière, j'ai visité deux derniers groupes : Élections Canada et notre nouvelle section locale Sécurité publique Canada. Dans les deux cas, nous avons fait signer des cartes d'adhésion à des non-membres.

Enfin, je souhaite informer le Conseil que je serai en vacances pendant les trois prochaines semaines.

4 b) Rapport du directeur général des politiques

Négociation collective

- En général : les travaux généraux de recherche et d'analyse se poursuivent.
- TR : vous avez approuvé les membres du comité de négociation TR; les membres désirent savoir quand la première réunion sera convoquée.
- EC : vous approuverez les membres du comité de négociation ce soir.
- J'ai proposé, il y a deux mois, que le CEN approuve les membres du comité et aussi qu'il crée un comité consultatif; un formulaire a été envoyé aux volontaires afin de recueillir des renseignements supplémentaires en vue de faciliter la sélection. Vingt-deux membres ont confirmé qu'ils étaient intéressés et ont remis leurs formulaires.

- Négociation BdP : Un appel de volontaires aura lieu plus tard cette semaine pour la prochaine ronde de négociation.

RE

- Les membres ACEP n'ont pas été touchés par la décision du MAC de supprimer 300 postes.
- Sauf en ce qui concerne l'AAC, il y a peu d'activités de RE qui touchent nos membres cette fois-ci.
- L'ACEP a émis de nouveau un appel de volontaires qui souhaitent échanger leurs postes afin d'offrir à nos membres de l'AAC des occasions de demeurer à la fonction publique.
- Notre grief de principe sur les échanges de postes se poursuit. L'ACEP a présenté des observations par écrit. L'employeur a fourni une réponse par écrit à l'arbitre de la CRTFP. Notre réponse à la réponse est en instance.

Périodes de repos dans la convention collective TR

- Un grief de principe a été déposé contre l'interprétation donnée par l'employeur au nouvel article sur les périodes de repos de la convention collective TR, et contre l'application qu'il en fait. Le grief a été renvoyé à l'arbitrage. La CRTFP a demandé et l'ACEP a accepté que l'affaire soit réglée par voie de médiation.
- Le Bureau de la traduction a rajusté son calcul de l'argent dû aux traducteurs en vertu du Régime d'incitatif monétaire. Par suite de discussions entre l'ACEP et le Bureau, celui-ci a décidé d'annuler sa décision et de verser les incitatifs selon la formule qu'il a toujours employée. Nous estimons que la valeur totale des incitatifs pour nos membres est de l'ordre de 400 000 \$.
- Le Bureau a également fourni une explication sur la façon dont il arrive aux objectifs de production que les traducteurs sont censés atteindre. Le calcul ne tient pas compte des circonstances individuelles particulières aux congés et devient donc un obstacle à la prise de congés. Un grief de principe a été déposé le 24 mai.

Congé de maladie et RAICD

- Trois groupes de travail du personnel de l'ACEP ont été formés afin de travailler sur des questions d'intérêt pour les membres.
- Le premier groupe de travail recueille et analyse des renseignements sur la question des régimes d'assurance-invalidité de courte durée (RAICD) et leurs rapports avec les dispositions concernant les congés de maladie dans les conventions collectives.
- Le groupe de travail comprend Lionel Saurette, ancien membre du comité technique de gestion des limitations fonctionnelles pour la fonction publique, Hélène Paris (agente de recherche) et moi qui siégerai à différentes tables de négociation de l'ACEP.

- M^{me} Paris et M. Saurette ont été proposés par l'ACEP pour faire partie du groupe de travail conjoint chargé d'élaborer des éléments conceptuels de programme pour l'AI à court et à long terme.
- La participation de l'ACEP est évidemment sous réserve.
- Je vais fournir au CEN une analyse comparative des dispositions des RAICD trouvées dans les conventions collectives du SEPC/AFPC et du STTP à Postes Canada.

Gestion du rendement

- L'ACEP a effectué et affiché une analyse préliminaire de la Directive sur la gestion du rendement, censément nouvelle, que le Secrétariat du Conseil du Trésor a l'intention de mettre en vigueur le 1^{er} avril 2014.
- Il en est ressorti que la Directive présente peu de nouveautés, sinon que le processus sera désormais obligatoire, systématique et d'exécution continue.
- Une adresse de courriel a été créée pour recueillir les commentaires des membres (pgr-pmp@acep-ACEP.ca). Un groupe de travail composé d'employés de l'ACEP a été créé pour préparer deux documents. Le premier document expliquera le processus de gestion du rendement, du point de vue de l'employé, et donnera des conseils aux membres. Le second fournira des conseils aux membres qui sont aux prises avec un examen de rendement insatisfaisant. Nous espérons que ces documents seront prêts bien avant le 1^{er} avril; nous visons la fin de l'automne.

Milieu de travail 2.0

- Un troisième groupe de travail a été mis sur pied pour examiner l'initiative MdT 2.0 qui est issue de TPSGC et qui s'est étendue à d'autres ministères.
- Alors que l'on vante les mérites de MdT 2.0 comme lieu de travail de l'avenir, l'initiative soulève plusieurs questions de santé et de droits de la personne qui peuvent ne pas être apparents au premier regard. À l'heure actuelle, l'ACEP a en main une liste de questions pour discussion avec la gestion qu'il fournit aux dirigeants des sections locales afin d'obtenir leurs commentaires sur le MdT 2.0.
- L'objectif consiste à élaborer un document d'orientation à faire approuver par le CEN.
- La date ciblée est celle de la réunion d'octobre du CEN.

Examen législatif

- Nous avons exploré les façons dont le bureau national peut fournir au CEN l'information sur la loi qui est directement liée aux relations de travail dans la fonction publique fédérale.
- Malgré les préoccupations que nous avons encore au sujet des ressources, nous avons un projet pilote qui va là où va le projet de loi C-377 que nous suivons à travers ses étapes législatives, et nous surveillons la quantité de travail nécessaire afin de fournir un document utile au CEN.

- À ce point du projet, je fournis au CEN la version provisoire actuelle du document itératif sur le projet de loi C-377. Nous serions reconnaissants aux membres du CEN d'examiner le document et de commenter le type de renseignements fournis ainsi que la forme du document.

4 c) Rapport du directeur général des opérations

Réaménagement des effectifs (RE)

Nous attendons toujours le rapport de l'arbitre sur l'affaire du grief de principe concernant le « processus de sélection à RHDC » qui a pris fin le 8 mai.

Pour ce qui est du grief de principe sur la « mise en œuvre du processus d'échange de postes », les observations écrites doivent être présentées d'ici le 28 juin.

Vote sur la hausse des cotisations

Le vote électronique et le vote par bulletins sur papier sur la hausse proposée des cotisations se passent bien. Le Comité des candidatures et des résolutions et deux scrutateurs compteront les bulletins sur papier le 21 juin. Le fournisseur de service pour le vote électronique, InSite, fournira les résultats certifiés du vote électronique aux membres du comité ce même jour. Il est prévu que les membres du CEN et les membres de l'ACEP seront informés des résultats du vote dans l'après-midi du 21 juin.

Dossiers de représentation

Voici la répartition par grands sujets de tous les dossiers de représentation ouverts depuis le début de 2013 :

Absentéisme	2 CNM (prestations)	
Accès à l'information	CNM (frais dentaires)	
Mesures d'adaptation	24 CNM (DSE)	1
Nominations intérimaires	1 CNM (soins de santé)	1
AIPRP	CNM (réinstallation)	2
Droit d'auteur	CNM (indemnité déplacement)	
Travail de l'unité de négociation	CNM (déplacement)	
Prestations	4 CNM (DRE)	33
Prime au bilinguisme	Rémunération	13
Carrière	2 Pension	
Classification	8 Évaluation du rendement	24
Code de conduite	2 Dossier personnel	
Consultation	Politique	
Mutations	Activité politique	
DJR	Protection de la vie privée	
Assurance invalidité	3 Probation	1
Discipline	9 RAND	

Discrimination	8 Programme de recrutement	
Statut d'emploi	1 Représentation	
Évaluation ergonomique	Démission	1
Évaluation de l'aptitude au travail	2 Retraite	1
Harcèlement	33 Retour au travail	7
Santé et sécurité	7 RIM	1
Santé et sécurité (demande)	Cote de sécurité	1
Horaire de travail	3 Service	1
Horaire de travail (heures suppl.)	2 Dotation	6
Horaire de travail (déplacement)	Dotation (DRE)	1
Droits de la personne	Énoncé de fonctions	2
SIGC	1 Télétravail	3
Assurances Johnson	Employé à durée déterminée	1
Formation linguistique	1 Licenciement	2
Congés	11 Conditions de travail	
Congés (annuels)	Programme de formation	1
Congés (deuil)	Temps de déplacement	1
Congés (autres)	5 Plainte, pratiques injustes	
Congés (parlementaires)	Cotisations syndicales	
Congés (maladie)	2 Représentation syndicale	1
Congés (non payés)	4 Affectation de travail	1
Lettre d'attentes	Lieu de travail	
Indemnité de maternité	1 Charge de travail	2
Évaluation médicale	1 Actes répréhensibles (dénonc.)	1
	Total	246

Causes devant les tribunaux

Boshra et ACEP (Cour fédérale)

L'ACEP poursuit l'affaire des dépens qui lui sont dus.

Commission des relations de travail dans la fonction publique (CRTFP)

Causes

La cause Lebeau (discrimination – droits de la personne – Statistique Canada) a été entendue le 14 mai. Nous attendons la décision de l'arbitre.

Rôle d'audiences

Les audiences suivantes sont prévues pour des causes de l'ACEP devant la CRTFP pour la période du 30 mai au 30 novembre 2013.

Ottawa	18 au 21 juin	Desfossés (Discrim. – droits pers.)	RHDCC
--------	---------------	-------------------------------------	-------

(continuation)

Vancouver	25 et 26 juin	Anderson (Énoncé de fonctions)	Service Can.
Ottawa	2 et 3 juillet	ACEP c. BdP (gel prévu par la loi)	Biblio du Parl.
Ottawa	9 et 10 sept.	Ferguson (Discrim. – droits pers.)	Env Can

Veillez noter que les audiences peuvent être reportées ou annulées jusqu'au jour de l'audience. Le rôle d'audiences de la CRTFP peut être consulté à :

http://www.crtfp-pslrb.gc.ca/hearingschedules/intro_e.asp

http://www.crtfp-pslrb.gc.ca/hearingschedules/intro_f.asp

4 d) Comité des finances

Les états financiers sont examinés.

5) Levée de la séance

La séance est levée à 21 h 50.